

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 22-oct.-2009

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 7

1. Identification

Nom du produit Acide oxalique dihydraté

Cat No.: AC129600000; AC129600010; AC129600050; AC129601000

No. CAS 6153-56-6

**Synonymes** Ethanedionic acid

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

**Fabricant** Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

### 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 4 Toxicité orale aiguë Toxicité cutanée aiguë Catégorie 4 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Rein, Foie.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané

Provoque des lésions oculaires graves

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Oxalic acid dihydrate	6153-56-6	>95
Acide oxalique	144-62-7	-

# 4. Premiers soins

**Conseils généraux** Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins guinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

us Cause de graves lésions oculaires.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Non applicable

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

**Point d'éclair Méthode -**Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures
Inférieure
Sensibilité aux chocs
Sensibilité aux décharges

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

électrostatiques

### Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

# Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **NFPA**

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
3 1 0 N/A

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Éviter la formation de poussière.

**Précautions environnementales** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder

dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

### 7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter la formation de poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les

vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation.

Entreposage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières

incompatibles. Agents oxydants forts. Bases fortes. Métaux. Chlorures d'acide.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

# Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
Oxalic acid dihydrate		TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>		
		STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>		STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>		
Acide oxalique	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	(Vacated) TWA:	IDLH: 500				
	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	1 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³				
					_	(Vacated) STEL:	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
						2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>
						TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	

<u>Légende</u>

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé. l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Le temps de passage Épaisseur des gants Commentaires à gants Matériau des gants Caoutchouc naturel Voir les recommandations du Protection contre les Caoutchouc nitrile fabricant éclaboussures seulement Néoprène PVC Caoutchouc butylique

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

# Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Poudre Solide État physique Aspect Blanc Odeur Inodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Ha

1.3 0.1M ag. solution

Point/intervalle de fusion 98 - 102 °C / 208.4 - 215.6 °F Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible Point d'éclair Aucun renseignement disponible Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible Limites d'inflammabilité ou d'explosion

#### Acide oxalique dihydraté

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeur21.5 mbar @ 50 °CDensité de vapeurNon applicable

**Densité** Aucun renseignement disponible

Solubilité Soluble dans l'eau

Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation Non applicable

Température de décomposition 157 °C

ViscositéNon applicableFormule moléculaireC2 H2 O4 . 2 H2 O

Masse moléculaire 126.04

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.

**Conditions à éviter** Éviter la formation de poussière. Produits incompatibles. Excès de chaleur.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Bases fortes, Métaux, Chlorures d'acide

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

### Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Oxalic acid dihydrate	LD50 = 375 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Acide oxalique	375 mg/kg ( Rat )	20 g/kg (Rat)	Non inscrit(e)

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation CAUSE DES BRÛLURES AUX YEUX (GRAVES).

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Oxalic acid dihydrate	6153-56-6	Non inscrit(e)				
Acide oxalique	144-62-7	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique STOT - exposition répétée**Aucun connu
Rein Foie

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

**Bioaccumulation** 

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna	
Acide oxalique	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	EC50 = 136.9 mg/L/48h	
Persistance et dégradab	ilité Soluble dans	l'eau Une persistance est	peu probable d'après les i	nformations fournies.	

Mobilité mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Aucun renseignement disponible.

Composant	Log Poctanol/eau
Acide oxalique	-0.81

# 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

### 14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Oxalic acid dihydrate	6153-56-6	-	-	-	-	-	-	-
Acide oxalique	144-62-7	X	-	Х	ACTIVE	205-634-3	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Oxalic acid dihydrate	6153-56-6	X	-	X	Х	X	X	Х	Х
Acide oxalique	144-62-7	Х	KE-13152	Х	X	X	Х	Х	Х

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

### Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Oxalic acid dihydrate	6153-56-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Acide oxalique	144-62-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Oxalic acid dihydrate	6153-56-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Acide oxalique	144-62-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y34

### 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation22-oct.-2009Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

### Fin de la fiche de données de sécurité